

## **PROJET SÉANCE LUNDI 7 NOVEMBRE 2011**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 7 novembre 2011 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis,

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2011-11-01  
Ordre du  
jour

### **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011.
- 4) Adoption liste des chèques du mois d'octobre 2011.
- 5) Adoption liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> novembre 2011.
- 6) Rapport de la mairesse au 1er novembre 2011.
- 7) Avis de motion relatif au traitement des élus.
- 8) Dispense de lecture des codes d'éthique et de déontologie des élus et des employés pour adoption.
- 9) Code d'éthique et de déontologie des élus.
- 10) Code d'éthique et de déontologie des employés.
- 11) Contrat des collectes d'ordures ménagères.
- 12) Ouverture des chemins d'hiver – parc Joseph B & B Gauthier – Église St-Hugues.
- 13) Avis de motion – règlement taxation 2012.
- 14) Dépôt de la liste des taxes à recevoir au 1er novembre 2011.
- 15) MRC – Fonds d'investissement.
- 16) APELSA – Projet Fonds Éco IGA.
- 17) SDRK – Information publique.
- 18) Plein Air Haute-Rouge.
- 19) Contrat de travail –Martin Cerantola.
- 20) Sentier Trans-Québec – chemin Poulin.
- 21) Transport adapté – adhésion.
- 22) Vente pour taxes – Ronald Sabourin
- 23) Toiture réparation de l'Église St-Hugues
- 24) Prix honorifiques – Société d'Histoire et de généalogique des Hautes-Laurentides
- 25) Fête de Noël – enfants – souper de l'Âge d'Or – samedi le 17 décembre 2011.
- 26) Correspondance.
- 27) Divers.
- 28) Période de questions.
- 29) Levée de la séance.

Adoptée

2011-11-02  
Procès-verbal

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2011**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité :  
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2011-11-03  
Liste des chèques

### **ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DU MOIS D'OCTOBRE 2011**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité :  
D'approuver la liste des chèques du mois d'octobre 2011 soit les chèques numéro C110495 à C1100554.

Adoptée

2011-11-04  
Liste des comptes  
à payer

### **ADOPTION LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2011**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :  
D'approuver la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> novembre 2011 au montant de 9 528.72\$.

Adoptée

2011-11-05	<p><b><u>RAPPORT DE LA MAIRESSE - SITUATION FINANCIÈRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011</u></b></p> <p>Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle Appuyé par le conseiller Yves Germain Et résolu à l'unanimité : D'accepter pour dépôt le rapport de la mairesse et la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2011 (Voir annexe).</p> <p style="text-align: right;">Adoptée</p>															
2011-11-06	<p><b><u>AVIS DE MOTION RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS</u></b></p> <p>Le conseiller Jean Lamontagne dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure, un règlement sur la rémunération des élus municipaux (avis public publié).</p> <p style="text-align: right;">Adoptée</p>															
2011-11-07	<p><b><u>DISPENSE DE LECTURE DES CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS POUR ADOPTION</u></b></p> <p><b>Considérant que</b> les élus ont déjà reçu les documents concernant les codes d'éthique et de déontologie des élus et des employés, en ont pris connaissance et sont prêts à procéder à leur adoption;</p> <p><b>En conséquence :</b> Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle Appuyé par le conseiller Marcel Dubé Et résolu à l'unanimité : D'approuver la dispense de lecture des codes d'éthique et de déontologie des élus et des employés à la table du conseil.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée</p>															
2011-11-08	<p><b><u>CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS</u></b></p> <p>Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre Appuyé par le conseiller Yves Germain Et résolu à l'unanimité D'accepter le code d'éthique et de déontologie des élus.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée</p>															
2011-11-09	<p><b><u>CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS</u></b></p> <p>Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis Et résolu à l'unanimité D'accepter le code d'éthique et de déontologie des employés</p> <p style="text-align: right;">Adoptée</p>															
2011-11-10	<p><b><u>CONTRAT ORDURES RÉSIDENTIELLES, COMMERCIALES ET VOLUMINEUSES</u></b></p> <p>Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis Et résolu à l'unanimité D'accepter la proposition des Services Sanitaires J.L.R. Cloutier inc. pour les contrats de cueillettes des ordures résidentielles, commerciales et des volumineux tel que déposé au conseil. De mandater la mairesse Francine Asselin-Bélisle et le directeur général Richard Gagnon pour signer les documents des Services Sanitaires J.L.R. Cloutier inc. concernant le contrat des ordures résidentielles, commerciales et volumineuses pour l'année 2012.</p> <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Contrat</u></th> <th style="text-align: right;"><u>2011</u></th> <th style="text-align: right;"><u>2012</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Ordures résidentielles :</td> <td style="text-align: right;">21 971.21\$</td> <td style="text-align: right;">21 971.21\$</td> </tr> <tr> <td>• Ordures commerciales :</td> <td style="text-align: right;">2 200.00\$</td> <td style="text-align: right;">2 670.00\$</td> </tr> <tr> <td>• Volumineux :</td> <td style="text-align: right;"><u>2 800.00\$</u></td> <td style="text-align: right;"><u>3 270.00\$</u></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b><u>26 971.21\$</u></b></td> <td style="text-align: right;"><b><u>27 911.21\$</u></b></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Adoptée</p>	<u>Contrat</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	• Ordures résidentielles :	21 971.21\$	21 971.21\$	• Ordures commerciales :	2 200.00\$	2 670.00\$	• Volumineux :	<u>2 800.00\$</u>	<u>3 270.00\$</u>	<b>Total</b>	<b><u>26 971.21\$</u></b>	<b><u>27 911.21\$</u></b>
<u>Contrat</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>														
• Ordures résidentielles :	21 971.21\$	21 971.21\$														
• Ordures commerciales :	2 200.00\$	2 670.00\$														
• Volumineux :	<u>2 800.00\$</u>	<u>3 270.00\$</u>														
<b>Total</b>	<b><u>26 971.21\$</u></b>	<b><u>27 911.21\$</u></b>														

2011-11-11

**TRANSPORT ADAPTÉ**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité  
D'accepter la contribution pour l'année 2012 la somme de 2 826.\$ et signifier notre adhésion pour l'année 2012

Adoptée

2011-11-12

**AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT TAXATION 2012**

Le conseiller Jean Lamontagne dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure un règlement pour la taxation 2012.

Adoptée

2011-11-13

**DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES À RECEVOIR AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité  
D'accepter pour dépôt la liste des taxes à recevoir au 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Adoptée

2011-11-14

**ÉNONCÉ D'INTENTION : FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT EN TRANSPORT AVANCÉ DES HAUTES-LAURENTIDES**

**ATTENDU que** la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît le bien-fondé d'un fonds d'investissement;

**ATTENDU que** la MRC d'Antoine-Labelle préconise le respect des rôles et des mandats des organismes impliqués;

**ATTENDU que** selon les documents déposés et les discussions avec la Société de développement en transport avancé des Hautes-Laurentides (SDTAHL) quelques cinq partenaires ont été identifiés pour la constitution de ce Fonds, soient : la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle, le Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle, les Caisses Desjardins de la Lièvre et de la Rouge, des investisseurs privés et la MRC d'Antoine-Labelle;

**ATTENDU que** la MRC d'Antoine-Labelle confirme le rôle du CLD d'Antoine-Labelle comme organisme mandataire de la MRC pour le développement économique;

**ATTENDU que** les municipalités doivent présenter leur volonté pour une participation financière plus élevée ou sous d'autres formes;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la MRC d'Antoine-Labelle énonce son intention de participer au Fonds d'investissement pour une somme de 100 000\$ étalée sur trois (3) ans;

**QUE** cette somme soit prélevée selon une formule mixte, à savoir richesse foncière et population dont l'année de référence est 2011, telle qu'elle apparaît ici-bas;

**QUE** cette somme soit conservée dans une réserve dédiée à l'investissement, à la MRC d'Antoine-Labelle et que les modalités d'attribution soit établies ultérieurement;

**QUE** la MRC d'Antoine-Labelle demande aux autres partenaires du Fonds de déposer leurs lettres d'intention démontrant leur participation financière;

**QUE** cette résolution soit adoptée aux fins de discussion pour chacune des municipalités et que le sujet soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle le 23 novembre 2011.

(Quote-part Lac-Saguay 544\$).

Adoptée

- 2011-11-15      **APELSA – PROJET FONDS ÉCO IGA**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité  
D'appuyer la demande d'APELSA dans le Projet Éco IGA pour dix (10) collecteurs  
d'eau de pluie et deux (2) composteurs.
- Adoptée
- 2011-11-16      **CONTRAT DE TRAVAIL – MARTIN CERANTOLA**
- Après que le conseil ai pris connaissance du document de travail concernant le contrat de  
Martin Cerantola 2012 et son acceptation.
- Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité  
De mandater la mairesse Francine Asselin-Bélisle et le directeur-général Richard  
Gagnon de signer le contrat de travail de Martin Cerantola pour la saison 2012.
- Adoptée
- 2011-11-17      **SENTIER TRANS-QUÉBEC – CHEMIN POULIN**
- Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité  
De permettre au Club de motoneige Anti-Loup inc. de circuler sur le chemin Poulin  
sur une distance d'environ 3 km sur le territoire de la municipalité de Lac-Saguay à la  
condition qu'il partage le chemin avec le Club de VTT Hauts Sommets et que les  
deux Clubs en question s'entendent pour installer la signalisation requise.
- Adoptée
- 2011-11-18      **SOUSSION – DÉNEIGEMENT ET OUVERTURE DU STATIONNEMENT DE  
L'ÉGLISE ST-HUGUES**
- Considérant que** la municipalité a demandé des appels d'offres à divers entrepreneurs  
locaux pour l'entretien hivernal du stationnement de l'Église St-Hugues;
- Considérant que** le rapport déposé par les Services (fonction légale pour les soumissions);
- En conséquence :**  
Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité  
D'accorder le contrat de déneigement du stationnement de l'Église St-Hugues à Les  
Déneigements Jean-Luc Cossette étant le plus bas soumissionnaire.
- Adoptée
- 2011-11-19      **SOUSSION – DÉNEIGEMENT ET OUVERTURE SENTIER BOISÉ  
JOSEPH B & B GAUTHIER**
- Considérant que** la municipalité a demandé des appels d'offres à divers entrepreneurs  
locaux pour l'entretien hivernal du Sentier Joseph B & B Gauthier;
- Considérant que** le rapport déposé par les Services (fonction légale pour les soumissions);
- En conséquence :**  
Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité  
D'accorder le contrat de déneigement du Sentier Joseph B & B Gauthier à Les  
Déneigements Jean-Luc Cossette étant le plus bas soumissionnaire.
- Adoptée

2011-11-20

**VENTE POUR TAXES - RONALD SABOURIN LOTS 3 ET 4 DU RANG 04 CANTON BOYER**

**ATTENDU** que la municipalité a obtenu jugement via son procureur Me Jacques Beaudoin relativement au non-paiement des taxes municipales 2009 et 2010 concernant les lots 3 et 4 du rang 04 du cadastre du Canton Boyer;

**ATTENDU** que le propriétaire n'a pas, au surplus, acquitté les taxes municipales dues pour l'année 2011;

**ATTENDU** que le propriétaire desdits lots n'a donné aucune suite aux demandes de paiements à lui adressés, tant par le bureau municipal que le procureur de la municipalité;

**ATTENDU** que la municipalité possède le pouvoir de faire procéder à la saisie et à la vente par shérif des immeubles du propriétaire en défaut;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité

De mandater le procureur de la municipalité, Me Jacques Beaudoin, afin d'obtenir un bref de saisie immobilière et d'entreprendre auprès du shérif du district le Labelle les démarches devant conduire à la vente en justice des immeubles connus comme étant les lots 3 et 4 du rang 04 du cadastre du Canton Boyer;

Par la présente, il est également résolu de transmettre, avec les instructions au shérif, une avance de frais de 1 000.\$ par le biais d'un chèque libellé à l'ordre du Ministre des Finances, ladite somme devant ultérieurement être remboursée à la municipalité à même le produit de la vente des immeubles.

Adoptée

2011-11-21

**TOITURE DE L'ÉGLISE ST-HUGUES**

Il est proposé par le conseiller Yves Germain  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la proposition de services de Toiture Roy Laurentides inc. pour la réparation de tôle à l'église tel que déposé dans le document de soumission # TRL 3423-11.

Adoptée

2011-11-22

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES – PRIX HONORIFIQUES**

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité

De féliciter les récipiendaires des prix honorifiques remis par la Société d'histoire et de généalogique des Hautes-Laurentides pour leurs contributions exceptionnelles à l'histoire régionale et plus particulièrement chez nous à Lac-Saguay.

Les lauréats sont :

**Prix Francine Ouellette :**

- 1) Anita Belisle, auteure
- 2) Nicole Deslauriers, découpage de journaux
- 3) Paula Calvert, rédaction d'un livre sur l'histoire de Lac-Saguay
- 4) Claude Gauthier, promotion du patrimoine
- 5) Comité du Centenaire 100 ans Lac-Saguay
- 6) Richard Gagnon & Luc Bélisle, circuit des légendes

**Prix Alfred Gamelin :**

- 1) Michel Champagne & Huguette Limoges, préservation patrimoine - Auberge Painchaud

Adoptée

2011-11-23

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20 :30h.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, dir.-général

**CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2011-11-03.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse